

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

ORAPI

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12 boulevard Marius Vivier Merle
69393 LYON CEDEX 03

S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ORAPI

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ORAPI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 1.5, 1.8 et 3.5 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des goodwill. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des Informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Le groupe constitue des dépréciations des stocks selon les modalités décrites dans la note 1.12 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche définie par le groupe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier l'application et le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

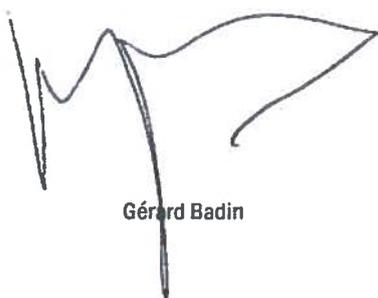
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 31 mars 2016

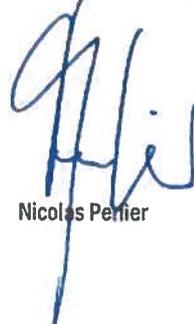
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Gérard Badin

ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Perrier

GROUPE ORAPI
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2015
En milliers d'euros

	31 décembre 2014 retraité (1)	31 décembre 2015
Produits des activités ordinaires	220 216	277 166
Achats consommés et variation de stocks	-100 585	-138 034
Charges externes	-44 433	-51 445
Charges de personnel	-60 081	-74 694
Impôts et taxes	-2 710	-3 351
Dotations aux amortissements	-5 150	-7 204
Dotations aux provisions	-459	-67
Autres produits et charges opérationnels courants	-45	219
Résultat Opérationnel courant	6 754	2 592
Autres produits et charges opérationnels	-2 031	-4 181
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	48	4
Résultat opérationnel	4 771	-1 585
Produits de trésorerie	103	41
Coût de l'endettement financier brut	-2 116	-2 673
Coût de l'endettement financier net	-2 013	-2 632
Autres produits et charges financiers	9	-71
Charge d'impôt	-818	-1 330
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 949	-5 618
Résultat net (Part des intérêts ne donnant pas le contrôle)	5	-42
Résultat net (Part du Groupe)	1 944	-5 575
Nombre d'actions existantes	3 495 396	4 222 322
Résultat net (Part du Groupe) par actions en euros	0,56	-1,32
Nombre d'actions maximales après les levées	3 555 396	4 282 322
Résultat net dilué (Part du Groupe) par action en euros	0,55	-1,30
EBITDA *	12 362	9 862

ORAPI

(1) Les comptes consolidés 2014 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 4.3 - Impôts et taxes : impacts de l'application de IFRIC 21.

*EBITDA= Résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements et provisions

GROUPE ORAPI
Etat consolidé du résultat global total au 31 décembre 2015
En milliers d'euros

	31 décembre 2014 retraité (1)	31 décembre 2015
Résultat Net de l'ensemble consolidé	1 949	-5 618
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	639	428
Couverture de flux de trésorerie	-85	131
ID sur couverture de flux de trésorerie et autres	28	-44
Total des éléments recyclables en résultat	583	515
Ecarts actuariels - effet SORIE	-525	-96
ID sur écarts actuariels - effet SORIE	175	32
Total des éléments non recyclables en résultat	-350	-64
Total des éléments recyclables et non recyclables en résultat	233	451
Résultat global total	2 182	-5 167
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>2 176</i>	<i>-5 125</i>
<i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>6</i>	<i>-42</i>

ORAPI

(1) Les comptes consolidés 2014 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 4.3 - Impôts et taxes : impacts de l'application de IFRIC 21.

GROUPE ORAPI
Bilan consolidé au 31 décembre 2015
En milliers d'euros

ACTIFS	31/12/2014 Retraité (1)	31/12/2015
Goodwill	47 089	57 558
Autres immobilisations incorporelles	4 797	10 182
Immobilisations corporelles	18 264	20 514
Actifs financiers non courants	1 310	1 714
Participations dans les entreprises associées	228	232
Impot différé actif	1 672	1 808
ACTIFS NON COURANTS	73 360	92 008
Stocks	29 311	37 395
Clients	42 050	51 399
Autres créances courantes	8 696	13 699
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 956	12 643
ACTIFS COURANTS	87 013	115 136
TOTAL ACTIFS	160 373	207 144

PASSIFS	31/12/2014 Retraité (1)	31/12/2015
Capital	3 852	4 608
Primes, réserves, report à nouveau	43 765	51 673
Reserve de conversion	-119	309
Résultat (part du Groupe)	1 944	-5 575
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	<i>49 442</i>	<i>51 014</i>
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>-122</i>	<i>-208</i>
CAPITAUX PROPRES	49 320	50 807
Dettes financières à plus d'un an	28 280	35 602
Provisions	3 189	4 332
Impot différé passif	1 907	2 423
Autres dettes non courantes	217	4 121
PASSIFS NON COURANTS	33 592	46 478
Dettes financières à moins d'un an	16 250	27 266
Fournisseurs	38 166	50 139
Impôt exigible courant	1 002	1 069
Autres dettes courantes	22 042	31 385
PASSIFS COURANTS	77 460	109 859
TOTAL PASSIFS	160 373	207 144

ORAPI

(1) Les comptes consolidés 2014 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 4.3 - Impôts et taxes : impacts de l'application de IFRIC 21.

GROUPE ORAPI
Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2015
En milliers d'euros

Tableau des flux de trésorerie consolidé	31/12/2014 Retraité (1)	31/12/2015
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat de l'ensemble consolidé	1 949	-5 618
Amortissements et provisions (cf. Détail 1)	4 608	6 329
Variation des impôts différés	-317	126
Plus values de cession nettes d'impôts	-15	40
Capacité d'autofinancement	6 225	877
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (cf. Détail 2)	1 165	1 919
Total Flux de trésorerie lié à l'activité	7 390	2 796
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-5 965	-6 629
Cession d'immobilisations	109	609
Variation nette des actifs financiers non courants	13	-50
Variation des dettes sur immobilisations	103	6 104
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	-822	-23 582
Total flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 562	-23 549
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires société mère	-1 639	-497
Augmentation de capital en numéraire net frais	7 813	7 202
Emissions d'emprunts	3 710	20 631
Remboursement emprunts	-10 533	-7 339
Total flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-650	19 997
Variation de Trésorerie	178	-756
Trésorerie d'ouverture	5 679	6 956
Concours bancaires d'ouverture	-3 621	-4 512
Trésorerie d'ouverture	2 058	2 444
Trésorerie de clôture	6 956	12 643
Concours bancaires de clôture	-4 512	-10 830
Trésorerie de clôture	2 444	1 813
Variation de trésorerie	386	-631
Variations du cours des devises	209	126

Détail Tableau des Flux Groupe Orapi

Détail Tableau des Flux	31/12/2014 retraité (1)	31/12/2015
<i>Détail 1 Amortissements et provisions</i>		
Amortissements	4 589	6 843
Variation nette Provisions risques et charges	19	-514
Total détail 1	4 608	6 329
<i>Détail 2 Variation besoin en fonds de roulement</i>		
Variation stock	-625	1 283
Variation clients	3 635	2 713
Variations fournisseurs	1 586	-3 062
Variations autres créances	-1 181	2 136
Variation autres dettes et autres dettes à plus d'un an	-2 250	-1 151
Total détail 2	1 165	1 919

ORAPI

(1) Les comptes consolidés 2014 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 4.3 - Impôts et taxes : impacts de l'application de IFRIC 21.

GROUPE ORAPI
Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2015
En milliers d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions auto contrôle	Ecart de Conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne domant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 31 décembre 2013 (retraité) (1)	3 292 327	3 292	21 358	17 809	-287	-776	41 395	-42	41 353
Augmentation (diminution) de capital et réserves	559 750	560	7 253				7 813		7 813
Dividendes versés				-1 639 ³			-1 639		-1 639
Ecarts de conversion						656	656		656
Résultat de l'exercice				1 944			1 944	5	1 949
Valorisation des options accordées				30			30		30
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements				-600 ³	-157 ³		-757	-84 ³	-841
Au 31 décembre 2014 retraité (1)	3 852 077	3 852	28 611	17 544	-444	-120	49 442	-122	49 321
Augmentation (diminution) de capital et réserves	756 267	756	6 445				7 202		7 202
Dividendes versés				-497 ³			-497		-497
Ecarts de conversion						428	428		428
Résultat de l'exercice				-5 575			-5 575	-42	-5 618
Valorisation des options accordées							0		0
Effets des Variations de périmètre				-25 ³			-25	-35 ³	-60
Autres mouvements				23 ³	17 ³		40	-9 ³	31
Au 31 décembre 2015	4 608 344	4 608	35 056	11 469	-428	308	51 014	-208	50 806

ORAPI

(1) Les comptes consolidés 2014 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 4.3 - Impôts et taxes : impacts de l'application de IFRIC 21.

Annexes aux comptes consolidés annuels au 31 décembre 2015

du Groupe ORAPI

(données chiffrées en milliers d'euros)

Présentation de la société	8
1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation	8
1.1 Principes généraux.....	8
1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs	9
1.3 Périmètre et méthode de consolidation	10
1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères	12
1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill	13
1.6 Immobilisations corporelles	13
1.7 Prix de revient des immobilisations.....	14
1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés	14
1.9 Instruments financiers dérivés.....	15
1.10 Actifs financiers.....	15
1.11 Actifs destinés à être cédés	15
1.12 Stocks et travaux en cours.....	16
1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	16
1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres	16
1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme.....	17
1.16 Provisions et passifs éventuels.....	19
1.17 Emprunts et dettes financières.....	19
1.18 Passifs financiers	19
1.19 Juste valeur des instruments financiers	19
1.20 Produits des activités ordinaires	20
1.21 Résultat opérationnel courant	20
1.22 Autres produits et charges opérationnels	20
1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers.....	20
1.24 Impôt.....	20
1.25 Résultat par action.....	21
2 Principaux événements de l'exercice	22
2.1 Acquisition du groupe Pro Hygiène Services (PHS)	22
2.2 Augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription	22
2.3 Emission d'un emprunt in fine	22
2.4 Création de la Fondation d'entreprise Orapi Hygiène	23
3 Notes relatives au bilan	23
3.1 Périmètre de consolidation à la clôture.....	23
3.2 Goodwill.....	24
3.3 Immobilisations incorporelles.....	25
3.4 Immobilisations corporelles	25
3.5 Dépréciation des actifs non courants.....	26
3.6 Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	26
3.7 Actifs financiers.....	27
3.8 Stocks	28
3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	28
3.10 Capitaux propres	29
3.11 Dividendes payés et proposés.....	29
3.12 Provisions.....	29
3.13 Passifs financiers	32
3.14 Gestion des risques et instruments financiers	34

4	Notes relatives au compte de résultat.....	36
4.1	Autres produits et charges opérationnels.....	36
4.2	Autres produits et charges opérationnels	36
4.3	Impôts et taxes : impacts de l'application de IFRIC 21	37
4.4	Impôt sur les sociétés	37
4.5	Frais de recherche et développement	38
4.6	Transaction avec les parties liées.....	38
5	Information sectorielle	39
5.1	Information par secteur géographique de l'exercice 2015	40
5.2	Information par secteur géographique de l'exercice 2014 retraité.....	41
6	Informations	42
6.1	Nantissements, cautions et garanties.....	42
6.2	Autres engagements hors bilan.....	43
6.3	Options de souscription d'actions (stock-options)	43
6.4	Plan d'attribution d'actions gratuites	43
6.5	Effectifs	44
6.6	Evénements postérieurs à la clôture.....	44

Présentation de la société

Orapi SA, société-mère du Groupe Orapi, est une société anonyme de droit français et dont le siège social est situé 25, rue de l'Industrie – 69200 VENISSIEUX, France. Orapi SA est une société cotée au compartiment C sur le marché Euronext Paris.

La société conçoit, fabrique et commercialise les solutions et produits techniques nécessaires à :

- l'entretien général (sols et surfaces) et l'hygiène spécialisée (linge, CHR, milieux médicaux, ...)
- l'entretien et la maintenance du matériel et des machines dans tous les secteurs d'activité.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 mars 2016 et qui seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 22 avril 2016.

1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation

1.1 Principes généraux

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Orapi sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Comptes consolidés – Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €) sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Orapi SA et de ses filiales au 31 décembre de chaque année (ci-après désigné comme "le Groupe"). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs enregistrés à la juste valeur.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels relatifs à l'exercice 2014, à l'exception de la mise en œuvre de la norme IFRIC21 applicable à compter de 2015. Le Groupe, après une analyse des participations qu'il détient dans des entreprises associées, a considéré que la performance de celles-ci faisait partie intégrante de son résultat opérationnel. En conséquence, la quote-part de résultat réalisée dans ces entreprises associées est présentée sur une ligne distincte du résultat opérationnel (« quote-part dans le résultat des entreprises associées »).

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2015 :

- IFRIC 21 – Taxes
- IAS 19 amendée – Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012
- Améliorations annuelles, cycle 2011-2013.

Ces normes et amendements nouveaux sont sans incidence sur les comptes consolidés d'Orapi à l'exception de l'interprétation IFRIC 21 précisant la date de comptabilisation des taxes autres que celles qui sont comptabilisées en application d'une autre norme qu'IAS 37.

Les options, interprétations ou normes dont l'application est obligatoire après le 31 décembre 2015 sont :

Adoptées par l'Union Européenne :

- Amendements à IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables
- Amendements à IAS 1 – Initiative concernant les informations à fournir
- Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2012-2014.

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation, et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

Non encore adoptées par l'Union Européenne :

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessous sont applicables selon l'IASB aux périodes annuelles ouvertes à compter du :

- 1er janvier 2016 :
 - IFRS 10 et IAS 28 amendées – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou co-entreprise
- 1^{er} janvier 2018 :
 - IFRS 9 – Instruments financiers
 - IFRS 15 – Produits des activités ordinaires issus des contrats clients
- 1^{er} janvier 2019 :
 - IFRS 16 – Locations.

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes, amendements ou par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs

Jugements

Pour préparer les états financiers conformes aux méthodes comptables du groupe, le management a fait des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations. Les hypothèses retenues concernent principalement les restructurations et litiges prud'homaux ainsi que les durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles pour lesquels la société évalue, au cas par cas et le cas échéant en fonction des jugements déjà rendus, le montant des provisions éventuelles.

Recours à des estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous :

Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les *goodwill* au moins une fois par an à la clôture de l'exercice. Ceci nécessite une estimation de la valeur recouvrable, généralement assise sur la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les *goodwill* sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. De plus amples détails sont donnés dans la note « *Goodwill* ».

Comptabilisation des actifs d'impôts différés

Le Groupe ne comptabilise des actifs d'impôts différés que s'il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. A chaque clôture, la valeur comptable des actifs d'impôts différés fait l'objet d'une réestimation afin, d'une part d'apprécier à nouveau la valeur comptable des actifs d'impôts différés comptabilisés et non apurés, et d'autre part d'apprécier si les actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours des exercices antérieurs peuvent l'être à cette clôture.

Indemnités de départs à la retraite et Autres Avantages Postérieurs à l'Emploi

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, taux de rotation du personnel et d'augmentation des engagements sociaux. De plus amples détails sont communiqués dans la Note « Provisions ».

Provisions pour déconstruction et démantèlement

Les provisions pour déconstruction de locaux à usage industriel (ateliers, laboratoire, zones de stockage) d'une part, et démantèlement d'installations techniques (machines, outillages, ouvrages de type plate – formes) d'autre part, sont déterminées sur la base de rapports rédigés par un cabinet spécialisé indépendant.

Dépréciation des stocks

Les règles de dépréciation de stocks du Groupe Orapi ainsi que les situations spécifiques rencontrées lors de croissances externes (ex : stocks contenant des composants interdits ou en voie d'interdiction) peuvent conduire à l'enregistrement de provisions.

1.3 Périmètre et méthode de consolidation

Toutes les filiales placées sous le contrôle de la société mère sont consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception de la société Quartz, mise en équivalence.

Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires, telles que sociétés en participation et accords de coopération et les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées en appliquant la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à compter du transfert du contrôle effectif et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

L'ensemble des filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Intégration globale

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont enregistrés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Participation dans une entreprise associée

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Le *goodwill* lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Le Groupe Orapi détient une participation minoritaire dans une entreprise associée, dont l'activité économique est exercée sous son influence notable.

L'entreprise associée est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse d'avoir une influence notable sur l'entité.

Regroupement d'entreprises

IFRS 3 révisée a modifié les modalités d'application de la méthode de l'acquisition à partir du 1^{er} janvier 2010. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charges.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un *goodwill*. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un *goodwill* partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un *goodwill* complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du *goodwill* complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un *goodwill* sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du *goodwill* partiel, seule méthode applicable.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le *goodwill* ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur ; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en *goodwill* lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

IFRS 3 révisée a modifié le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

Intérêts ne donnant pas le contrôle

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis dans le cas de la méthode du *goodwill* partiel, à leur juste valeur dans le cas de la méthode du *goodwill* complet.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont présentés de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2010, dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Orapi. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle.

Concernant la cession d'intérêts ne donnant pas le contrôle induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession au compte de résultat sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat.

A la date de clôture, les montants des principaux postes du bilan des sociétés où sont comptabilisés des intérêts ne donnant pas le contrôle ne sont pas significatifs.

1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les états financiers des filiales ont été convertis en euros conformément à IAS 21 en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan, autres que les éléments de capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

La variation de conversion mentionnée dans les capitaux propres résulte de l'utilisation historique de ces différents taux.

L'impact des variations de change sur les prêts et dettes à caractère financier entre les sociétés du groupe est comptabilisé dans les variations de conversion des capitaux propres, lorsque ces éléments monétaires font partie de l'investissement net d'Orapi SA dans ses activités à l'étranger au sens d'IAS 21.

Tout *goodwill* provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger par une société étrangère et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Les goodwill sont évalués conformément à la note 1.3.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Suivi de la valeur des actifs immobilisés". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en Autres produits et Charges Opérationnels.

Les goodwill négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, en Autres produits et Charges Opérationnels, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à :

- Des logiciels achetés qui sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 an à 5 ans
- Des marques qui sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont dépréciées en cas de perte de valeur ou amorties sur la durée d'utilité de l'actif
- Un droit d'utilisation et de représentation des marques acquises, non amorti
- Un contrat de distribution exclusive amorti sur une durée de 19 ans
- Des relations clients amortissables sur des durées de 6 à 20 ans.

Il n'est tenu compte d'aucune valeur résiduelle en fin de période d'utilisation.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

Coûts de Recherche & Développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel seulement si le Groupe Orapi peut démontrer que la faisabilité technique, les perspectives de vente et l'évaluation fiable sont assurées.

1.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (y compris frais accessoires) conformément au traitement de référence d'IAS 16, ou à leur juste valeur pour celles acquises par voie de regroupement d'entreprises. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants. Les frais d'installation sont incorporés sur la base du calcul d'un coût réel moyen unitaire. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont comptabilisées conformément à la norme IAS 17 "Contrats de location".

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

- | | | |
|--|-------------|----------|
| • Constructions et agencements : | 10 à 20 ans | linéaire |
| • Installations techniques, matériel & outillage : | 2 à 8 ans | linéaire |
| • Matériel de bureau & informatique : | 3 à 5 ans | linéaire |

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.

Les biens financés par crédit-bail sont amortis au même rythme que les immobilisations de même nature détenues en pleine propriété.

1.7 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles et incorporelles, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à douze mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Valeur immobilisée des doseurs et distributeurs

Afin d'approcher au mieux le prix de revient des doseurs et distributeurs mis à la disposition des clients dans le cadre de contrats de service pluriannuels, le coût immobilisé de ces équipements inclut depuis le 1er janvier 2014 des frais d'installation qui s'ajoutent au prix d'achat desdits matériels.

1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

Le Groupe procède, conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

- Pour les actifs corporels et incorporels amortis, le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations. Ces indices sont identifiés par rapport à des critères internes et externes. Le cas échéant, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : prix de vente diminué du coût de cession ou valeur d'utilité
- Pour les actifs incorporels dont la durée de vie n'est pas définie et les écarts d'acquisition, un test de dépréciation de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) est effectué au minimum une fois par an, ou lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Les *goodwill* individuels sont rattachés à l'UGT à laquelle ils se rapportent.

Le Groupe a défini 4 UGT :

- L'Europe du Nord et l'unité de production anglaise
- L'Europe du Sud et les unités de production françaises
- L'Amérique du Nord et l'unité de production de Montréal
- L'Asie et l'unité de production de Singapour.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par le contrôle de gestion du Groupe, approuvés par la Direction et présentés au Conseil d'Administration
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Des taux d'actualisation différents sont utilisés pour certaines UGT afin de refléter les risques spécifiques à certaines zones géographiques

- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance
- Des taux individuels de croissance sont retenus si nécessaire en fonction des spécificités des différents marchés.

1.9 Instruments financiers dérivés

Tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La juste valeur est, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse, soit une valeur fournie par les établissements financiers selon les critères traditionnels (marché de gré à gré).

Les instruments financiers dérivés consistent principalement en contrats de swap de taux d'intérêt. Les dérivés qualifiés de *cash-flow hedge* sont comptabilisés au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants avec les capitaux propres comme contrepartie.

1.10 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance
- les actifs évalués en juste valeur par résultat
- les prêts et créances
- les actifs disponibles à la vente.

Le Groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Les prêts et créances comprennent principalement les créances clients qui sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Les créances commerciales font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Lorsque cela est nécessaire, une dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée ou significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

1.11 Actifs destinés à être cédés

Une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Lorsque des actifs sont destinés à être cédés suivant les principes définis par la norme IFRS 5, le Groupe évalue les actifs non courants au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et cesse de pratiquer l'amortissement sur ces derniers.

Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.

1.12 Stocks et travaux en cours

Les stocks de la Société, comptabilisés conformément à IAS 2 – Stocks, sont constitués des trois catégories suivantes :

- Matières premières et Emballages
- En cours de production
- Marchandises et Produits finis.

Matières premières, emballages et marchandises

Les stocks de matières premières, emballages et marchandises sont évalués à leur prix d'achat. Leurs dépréciations sont évaluées au cas par cas en fonction des possibilités d'utilisation futures.

En cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes rattachables à la production, et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son prix de revient.

Afin d'homogénéiser le calcul des provisions pour dépréciation des stocks de produits finis et de marchandises, ORAPI a procédé à compter du 30 juin 2015 à l'harmonisation des modalités de calcul des provisions basées sur le critère de la rotation des stocks.

1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et découverts bancaires) ainsi qu'aux caisses. Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et au passif sur la ligne « emprunts et dettes financières à moins d'un an »

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont classés à l'actif sur la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions et à l'existence de contrats de liquidités, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres est imputé sur les capitaux propres.

Paiement en actions

Certains salariés et mandataires sociaux du groupe bénéficient de plans d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites. Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés, pour les rémunérations attribuées après le 7 novembre 2002, est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

Ces opérations ont été évaluées selon le modèle de *Black and Scholes*, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêt sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été obtenue en diminuant la valeur des actions à la date d'attribution du montant des dividendes attendus sur la période d'acquisition.

Paieement en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est initialement évalué à la juste valeur, à la date d'attribution, en retenant la valeur de souscription. Cette juste valeur est comptabilisée en charge sur toute la période d'acquisition, avec un passif en contrepartie. Le passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement, et y compris à cette dernière date, selon les modalités de calcul de prix de rachat définies dans les conventions entre les parties. Toute variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

Intérêts ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions d'intérêts complémentaires et les options de vente détenues par des minoritaires dans des sociétés contrôlées sont traitées comme des transactions de capitaux propres. L'écart, positif ou négatif, entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle acquis est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas des options de vente, les engagements d'achat du groupe sont évalués à leur valeur actuelle et reclassés en dettes financières au bilan.

1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme

Régime à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charge.

Régime à prestations définies

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'employeur a une obligation vis-à-vis des salariés. Ces régimes peuvent :

- soit être financés au fur et à mesure de l'emploi, par des versements à des fonds spécialisés dans la gestion des montants reçus des employeurs, et par le versement par ces fonds des montants dus aux bénéficiaires dans la limite des sommes disponibles
- soit être directement versés par l'employeur aux bénéficiaires lors de l'exercice des droits attribués.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies concernent les indemnités de départ en retraite. La société Argos Hygiène dispose d'un fonds de couverture (contrat d'assurance) au titre de ses engagements de départ en retraite qui n'est plus alimenté par des versements de l'employeur depuis le 31 décembre 2012. Ce fonds dédié à la couverture du régime est comptabilisé en diminution de la provision pour engagements sociaux. Les placements effectués par le fonds sont des placements sans risque quant au montant du capital investi. A compter de 2015, le fonds d'Argos est éligible à la couverture des prestations servies par l'ensemble des sociétés françaises du Groupe.

Sur la base des dispositions propres à chaque régime à prestations définies (définies par la loi, les conventions collectives ou les accords d'entreprise), un calcul est fait, à la clôture de chaque exercice, de la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur (« *projected benefits obligations* » ou PBO). Cette valeur actualisée des obligations, évaluée régime par régime, donne lieu à la

comptabilisation d'une provision pour son montant qui excède la juste valeur des actifs de couverture correspondants.

La valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus, évaluée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence à un taux de marché fondé sur les obligations d'entités de première catégorie dont le terme est cohérent avec la durée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations futures évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

- augmentations dues à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires (« coûts des services rendus au cours de l'exercice ») comptabilisée en résultat opérationnel courant
- augmentations dues à la « désactualisation » correspondant à une année de moins par rapport à la date à laquelle les droits seront payés (« coût financier ») comptabilisée en résultat financier
- diminutions liées à l'exercice des droits (« prestations servies ») comptabilisées en résultat opérationnel courant
- variations (écarts actuariels) dues à des modifications des hypothèses actuarielles à long terme (inflation, taux d'augmentation salariale, taux de turn over, tables de mortalité, taux d'actualisation ou âge de départ à la retraite, etc.) et à des effets d'expérience (ex : écart entre le nombre de départs effectifs sur l'année et celui prévu selon les hypothèses de turn over) comptabilisées en capitaux propres
- variations dues à des modifications dans les avantages accordés (réductions ou liquidations des régimes existants) comptabilisées en capitaux propres.

La juste valeur des actifs donnés en gestion au fonds spécialisé qui collecte, place et administre les sommes versées par l'employeur, varie en fonction :

- des versements reçus des employeurs (« cotisations »)
- des versements effectués aux bénéficiaires des prestations (prestations servies »)
- du rendement des actifs, y compris les modifications de leur valeur de marché.

Les hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance des salaires et les taux de *turn over* sont révisées annuellement par les Responsables en charge des avantages du personnel en application des procédures internes en vigueur.

Concernant la reconnaissance en résultat des écarts actuariels (pertes ou profits) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, la société en application d'IAS 19 révisée, les enregistre intégralement en capitaux propres.

Les modifications des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, lorsqu'elles interviennent, donnent lieu à la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés (incidence de la modification des droits au titre de la période de travail déjà réalisée).

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

La note 3.12 détaille :

- les modalités d'octroi des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
- les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements au titre des deux derniers exercices
- l'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies
- et leur incidence sur les états financiers.

Autres avantages à long terme accordés pendant la période d'emploi

La société Argos Hygiène accorde aux salariés ayant une ancienneté de 20 ans révolus une gratification prenant la forme d'une prise en charge plafonnée de dépenses de voyage sur présentation de justificatifs. Les salariés peuvent prétendre à cette gratification dans un délai d'un an à partir de la date de leurs 20 ans d'ancienneté. La société évalue cet avantage à long terme selon la méthode actuarielle

des unités de crédits projetées et la variation annuelle du montant de cet engagement est intégralement enregistrée en résultat.

1.16 Provisions et passifs éventuels

Les provisions et passifs éventuels sont comptabilisés conformément à la norme IAS 37 – “Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels”. Ces provisions couvrent :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux
- les provisions pour risques fiscaux avérés
- les provisions pour restructuration.

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance propre ou d'un début d'exécution. Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

1.17 Emprunts et dettes financières

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les emprunts sont constatés sur la base du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18 Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent des passifs financiers comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés à leur juste valeur. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieur ou supérieur à un an.

1.19 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1)
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2)
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les

estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

1.20 Produits des activités ordinaires

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits. Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits liés aux ventes de services sont comptabilisés au prorata des coûts réels. Ces produits enregistrés en autres produits de l'activité restent marginaux.

Les remises ou rabais accordés aux clients ainsi que les prestations rendues par les clients dans le cadre d'accords de coopération commerciale sont comptabilisées en déduction des ventes.

1.21 Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs
- des dépréciations d'actifs
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et des litiges ou événements inhabituels
- du coût de l'endettement financier net
- des autres produits et charges financiers
- des impôts.

1.22 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels et non récurrents que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces éléments font l'objet d'une description précise en montant et en nature dans la note "Autres produits et charges opérationnels".

1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est composé des intérêts sur emprunts et sur découverts bancaires diminué des produits financiers liés aux placements de la trésorerie disponible.

A l'exception de ceux affectables aux actifs éligibles, les coûts des emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.24 Impôt

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé en capitaux propres.

La charge d'impôt intègre également la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Impôt exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

ORAPI a opté pour le régime de l'intégration fiscale de groupe en France. Concernant les modalités de répartition de l'impôt, chaque filiale prend en charge l'impôt calculé en tenant compte de l'économie ou de la charge d'impôt résultant de la différence entre la somme des impôts calculés individuellement et l'impôt dû conformément au résultat fiscal d'ensemble.

Impôt différé

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Crédits d'impôt

Conformément à IAS 20, le Groupe enregistre les crédits d'impôt recherche (CIR) et le crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en autres produits et charges opérationnels courants pour le CIR et en déduction des charges de personnel pour le CICE.

1.25 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions de l'année déduction faite des actions d'auto contrôle comptabilisées en réduction des capitaux propres. Le résultat par action dilué tient compte des instruments dilutifs.

2 Principaux événements de l'exercice

2.1 Acquisition du groupe Pro Hygiène Services (PHS)

Le 14 janvier 2015, Orapi a pris le contrôle du groupe Pro Hygiène Service (PHS) à hauteur de 100%. PHS est un des leaders français de la distribution des produits, systèmes et matériels d'hygiène professionnelle fort d'un portefeuille de clients nationaux et multinationaux, dans 4 secteurs d'activité : santé, hôtellerie/restauration, entreprises de propreté et restauration collective.

PHS propose un large catalogue de produits et matériels comprenant près de 2 000 références, dont des grandes marques telles que Lotus, SCA ou Diversey, et commercialise ces produits au travers de ses sites de distribution et son réseau commercial répartis sur toute la France.

PHS, qui a réalisé un Chiffre d'Affaires de 68 M€ en 2014, est entré dans le périmètre de consolidation le 1er janvier 2015.

L'acquisition de 100% des titres a été acquittée en numéraire à hauteur de 73% et sous la forme d'un crédit-vendeur à échéances 2016, 2017 et 2018 à hauteur de 27%.

L'affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables des sociétés acquises évalués à leur juste valeur a donné lieu à la reconnaissance dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2015 de deux relations clients amortissables pour une valeur de 4,6 M€ ainsi qu'un passif au titre d'obligations actuelles existant à la date de prise de contrôle par ORAPI (mesures de réorganisation). La valeur de certains actifs et passifs des sociétés acquises a par ailleurs été harmonisée selon les méthodes d'évaluation et/ou de dépréciation du groupe ORAPI : stocks, indemnités de départ en retraite.

Les évaluations en juste valeur de tous les actifs et passifs n'étant pas encore terminées, le goodwill provisoire de 10,7 M€ pourra être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3R, soit d'ici le 14 janvier 2016.

2.2 Augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription

Orapi a réalisé en juin 2015 une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération a eu pour objectif de renforcer les fonds propres du Groupe suite notamment à l'acquisition de PHS en janvier 2015.

Compte tenu de la forte demande de souscriptions à titre réductible, Orapi a exercé la clause d'extension portant le nombre d'actions nouvelles à émettre de 574 344 à 756 267 actions. Le règlement livraison des 756 267 actions s'est effectué le 24 juin 2015, ainsi que leur admission aux négociations sur le marché Euronext Paris. A compter du 24 juin 2015, le nombre total d'actions composant le capital social du groupe Orapi est ainsi porté à 4 608 344.

Le montant brut de l'émission s'élève à 7 336 K€ et le montant net à 7 202 K€.

2.3 Emission d'un emprunt *in fine*

Afin d'allonger la maturité de sa dette financière, Orapi a réalisé en juin 2015 une émission d'un emprunt *in fine* sous la forme d'un prêt comportant des covenants, structuré en deux tranches de 6 M€ chacune, ayant des maturités respectives de 5 ans et 6 ans.

2.4 Création de la Fondation d'entreprise Orapi Hygiène

La société Orapi SA a créé en date du 07/11/2015 une fondation d'entreprise nommée Fondation d'Entreprise Orapi Hygiène, régie en application de la Loi N°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, modifiée par la Loi N°90-559 du 04 juillet 1990.

Cette fondation a pour but :

- De favoriser la prévention primaire de l'hygiène selon les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé,
- De promouvoir en France et à l'étranger, sous toutes ses formes, des règles et des gestes d'hygiène pour favoriser la lutte contre les maladies et les épidémies, et permettre notamment aux jeunes générations d'avoir les bons réflexes d'hygiène face aux risques de santé publique.

3 Notes relatives au bilan

3.1 Périmètre de consolidation à la clôture

Désignation	Société de droit	Décembre 2015		Décembre 2014		Méthode d'intégration
		pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle	pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle	
Orapi SA	Français	société mère	société mère	société mère	société mère	IG
Orapi Europe	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi International	Français	100%	100%	100%	100%	IG
DACD	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Chimiotechnic Vénisieux	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Proven Orapi (A)	Français	Fusion	Fusion	100%	100%	IG
Egiene	Français	100%	100%	65%	65%	IG
PHÉM	Français	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	IG
Quartz	Français	49,0%	49,0%	49,0%	49,0%	MEE
Proven-Orapi Group (ex-Top Hygiène) (A)	Français	100,0%	100,0%	100,0%	100%	IG
Argos Orapi Hygiène	Français	100,0%	100%	100,0%	100%	IG
Exist	Français	100,0%	100%	100,0%	100%	IG
Atoll	Français	100,0%	100%	100,0%	100%	IG
Laboratoires Médilis	Français	70,0%	70%	70,0%	70%	IG
MHE	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Sodex-Hexotol	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Hygiène	Français	100%	100%			IG
Orapi Hygiène Nord	Français	100%	100%			IG
Orapi Hygiène Sud Est	Français	100%	100%			IG
Orapi Hygiène Ile de France	Français	100%	100%			IG
Orapi Hygiène Sud Ouest	Français	100%	100%			IG
Orapi Hygiène Est	Français	100%	100%			IG
Orapi Hygiène Ouest	Français	100%	100%			IG
Orapi Hygiène Service	Français	82,16%	82,16%			IG
Orapi Pacifique LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Ltd	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Nordic	Finlandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi USA Holding	Américain	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Canada	Canadien	100%	100%	100%	100%	IG
ODS	Canadien	51%	51%	51%	51%	IG
Labo ODS	Canadien	34%	67%	34%	67%	IG
Orapi Italie	Italien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Asia PTE LTD	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Applied Chemicals (S) PTE	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (M) SDN BHD	Malaysien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (T) Co., Ltd	Thaïlandais	100%	100%	60%	60%	IG
Orapi Applied Nederland BV	Hollandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Belgium SA	Belge	100%	100%	100%	100%	IG
OTE, SL	Espagnol	100%	100%	100%	100%	IG
ODS	Espagnol	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Transnet Argentina S.A.	Argentin	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Transnet Sp Zoo	Polonais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Middle East Trading LLC	Dubaï	51%	51%	51%	51%	IG

Adresses des sociétés françaises : **Orapi SA, Orapi Europe, Chimiotecnic Vénissieux, Proven-Orapi Group** : 25, rue de l'Industrie 69200 Vénissieux ; **Phem, Orapi International**: 5, Allée des Cèdres Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 01150 St Vulbas ; **DACD, E-Giène** : 16 rue Pierre Mendès France 69120 Vaulx-en-Velin ; **Argos Orapi Hygiène, Sodex Hexotol, MHE, Orapi Hygiène, Orapi Hygiène Nord, Orapi Hygiène Sud Est, Orapi Hygiène Ile de France, Orapi Hygiène Sud-Ouest, Orapi Hygiène Est, , Orapi Hygiène Ouest, Orapi Hygiène Service** : 12, Rue Pierre Mendès France, 69120 Vaulx-en-Velin, **Atoll** : 301 rue Denis Papin Zone d'aménagement concerté du Centre de Saint-Bonnet 38 090 Villefontaine ; **Exist** : Zone d'activité –Lieudit du Breitmatten 67370 Truchtersheim ; **Laboratoires Medilis** : Rue des Frères Lumières – Zone Industrielle Est – 14100 Lisieux, **Quartz** : 260, chemin des Cystes 06140 Vence.

Méthode d'intégration :

- IG : intégration globale
- MEE : mise en équivalence

A noter que :

- (A) La société PROVEN ORAPI a fait l'objet d'une fusion-absorption par la société TOP HYGIENE en date du 31 décembre 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2015. Consécutivement à cette opération de fusion-absorption, la société TOP HYGIENE a été renommée PROVEN-ORAPI GROUP.
- La Fondation Orapi Hygiène n'a pas été consolidée au 31 décembre 2015, les impacts sur les comptes consolidés du Groupe Orapi ayant été estimés non significatifs.

3.2 Goodwill

<i>Goodwill</i>	2014	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2015
Valeur brute	49 900		-390	+10 735	+124	60 369
Dépréciation (*)	-2 811					-2 811
Total Goodwill net	47 089		-390	+10 735	+124	57 558

(*) cf. note "dépréciation des actifs non courants"

L'évolution de l'exercice reflète essentiellement le *goodwill* reconnu à l'occasion de l'acquisition du Groupe Pro Hygiène Services (PHS) affectant l'UGT Europe du Sud – se référer à la note « 2 Principaux événements de l'exercice ».

L'allocation des *goodwill* par UGT est la suivante :

<i>Goodwill</i>	UGT Europe du Nord	UGT Europe du Sud	UGT Amérique du Nord	UGT Asie & Reste du Monde	Toutes UGT 2015
Valeur brute	7 254	49 746	465	2 904	60 369
Dépréciation	-500	-189	-360	-1 762	-2 811
Total Goodwill net	6 754	49 557	105	1 142	57 558

3.3 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2014	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2015
Logiciels	3 238	939	-12	5	826	4 995
Marques	506				24	530
Autres immobilisations incorporelles	6 492	12	-43	4 571	49	11 083
Total brut	10 237	951	-55	4 576	899	16 608
Amortissements logiciels	- 3 139	-401	11	-5		- 3 534
Amortissements marques	-219				-1	-220
Amortissements autres immobilisations incorporelles	-2 082	-642	43		7	-2 673
Total amortissements	-5 440	-1 043	+54	-5	6	-6 428
Total immobilisations incorporelles nettes	4 797	-92	-1	4 571	905	10 182

Les autres immobilisations incorporelles concernent principalement un contrat de distribution détenu par Proven Orapi reconnu pour un total de 4 200 K€ comme actif incorporel distinct du *goodwill* dans le cadre de l'acquisition des actifs et du fonds de commerce de Proven ainsi que deux relations clients amortissables reconnues pour un montant de 4 571K€ lors de l'acquisition par Orapi du Groupe PHS. Un contrat de Recherche & Développement portant sur le dépôt de formules biocides, d'un montant de 700 K€, est par ailleurs amorti sur une durée de 10 ans.

3.4 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2014	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2015
Terrain	2 503					2 503
Construction	11 451	260	-263	354	333	12 136
Machines et équipements	21 442	2 126	-2 023	794	1 028	24 366
Autres immobilisations corporelles	7 801	1 101	-697	4 537	608	13 350
Immobilisations en cours	1 013	1 790			-2 591	212
Total brut	44 210	6 277	- 2 984	5 685	-622	52 566
Amortissements constructions	-5 810	-582	230	-206	-23	-6 391
Amortissements machines et équipements	-14 431	-3 674	1 958	-501	-63	-16 711
Amortissements autres immobilisations	-5 704	-1 560	518	-2 189	-15	-8 950
Total amortissements	-25 945	-5 816	2 706	-2 895	-101	-32 052
Total immobilisations corporelles nettes	18 264	461	-278	2 790	-723	20 514

Au 31 décembre 2015, les immobilisations corporelles correspondant au retraitement de contrats de crédit-bail (principalement immobiliers) s'élèvent à :

- Valeur brute : 5 635 K€
- Amortissements : - 3 272 K€
- Valeur nette : 2 363 K€

3.5 Dépréciation des actifs non courants

Au 31 décembre 2015, le groupe Orapi a procédé à l'estimation des valeurs recouvrables des UGT. Ces dernières ont été estimées sur la base des valeurs d'utilité qui ont été calculées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels (sur la base des plans approuvés par la Direction) aux taux après impôt de respectivement 9,1% sur les UGT Europe du Sud et Europe du Nord, 9,4% sur l'UGT Amérique du Nord, et 10% sur l'UGT Asie et Reste du Monde. Le taux de croissance perpétuelle retenu est de 1,75%.

Les tests de dépréciation effectués n'ont pas conduit le Groupe à enregistrer de pertes de valeurs au cours de l'exercice.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'autres pertes de valeur. Concernant l'UGT Europe du Sud, la sensibilité du résultat du test aux variations, prises isolément, des hypothèses retenues pour la détermination fin 2015 de la valeur d'utilité de cette UGT est la suivante :

- l'utilisation d'un taux d'actualisation de 9,6% (+0,5 point par rapport au taux retenu) diminuerait la valeur d'utilité de 6,8 M€, sans pour autant ramener la marge du test de dépréciation à zéro
- la diminution de 0,5 point du taux de croissance à l'infini diminuerait la valeur d'utilité de 5,1 M€, sans pour autant ramener la marge du test de dépréciation à zéro
- la diminution de 0,3 points du taux de Résultat opérationnel courant diminuerait la valeur d'utilité de 5,7 M€, sans pour autant ramener la marge du test de dépréciation à zéro.

3.6 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Néant.

3.7 Actifs financiers

Exercice 2015 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Titres de participation	381	381			381	
Prêts	38	38		38		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	1 291	1 291		1 291		
Valeurs mobilières	235	235				235
Actifs financiers non courants	1 946	1 946		1 329	381	235
Créances clients et comptes rattachés	51 399	51 399		51 399		
Clients et comptes rattachés	51 399	51 399		51 399		
Autres créances	3 598	3 598		3 598		
Autres créances courantes	3 598	3 598		3 598		
Disponibilités	12 643	12 643				12 643
Équivalents de trésorerie						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 643	12 643				12 643
Total	69 586	69 586		56 326	381	12 878

Les créances clients brutes s'établissent à 54 666 K€ et les dépréciations 3 267 K€ soit un montant net de 51 399 K€. Le groupe ne dispose pas de créances nettes supérieures à un an significatives.

A la clôture, le classement des actifs financiers évalués à la juste valeur dans les comptes, par mode de détermination de la juste valeur, est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments cotés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables	12 878
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Actifs évalués en juste valeur par résultat	12 878

Exercice 2014	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Titres de participation	312	312			312	
Prêts	18	18		18		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	979	979		979		
Valeurs mobilières	228	228				228
Actifs financiers non courants	1 538	1 538		997	312	228
Créances clients et comptes rattachés	42 050	42 050		42 050		
Clients et comptes rattachés	42 050	42 050		42 050		
Autres créances	1 576	1 576		1 576		
Autres créances courantes	1 576	1 576		1 576		
Disponibilités	6 956	6 956				6 956
Équivalents de trésorerie						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 956	6 956				6 956
Total	52 120	52 120		44 623	312	7 184

3.8 Stocks

	2014	2015	Var
Matières premières	6 510	7 084	+574
Marchandises et produits finis	28 309	36 997	+8 688
Dépréciation	- 5 508	- 6 685	-1 177
Total Stocks	29 311	37 395	+8 084

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2014	2015	Var
Equivalents de trésorerie (euro)	0	0	0
Trésorerie en euro	4 906	9 965	5 059
Trésorerie en devises	2 050	2 678	628
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 956	12 643	5 687

Les postes de « trésorerie et équivalents de trésorerie » au bilan sont comptabilisés à leur juste valeur.

3.10 Capitaux propres

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe prête attention au nombre et à la diversité des actionnaires, au rendement des capitaux propres totaux et au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Occasionnellement le Groupe achète ses propres actions sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Ces actions sont acquises notamment en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché des titres (via un contrat de liquidité), de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, de couvrir les plans d'options d'achat et / ou de souscription d'actions consentis aux salariés et aux mandataires sociaux, de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants ou de les annuler.

Le capital social d'Orapi SA au 31 décembre 2015 est composé de 4 608 344 actions, entièrement libérées, de 1 € chacune. Au 31 décembre 2015, 23 428 actions sont détenues en propre par Orapi SA. Le nominal de ces actions est imputé sur les capitaux propres consolidés.

Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans obtiennent un droit de vote double. Au 31 décembre 2015, 1 922 505 actions possèdent un droit de vote double.

3.11 Dividendes payés et proposés

Dividendes décidés et payés au cours de l'exercice écoulé :

La société a procédé en 2015 au versement d'un dividende de 497 K€ au titre du résultat de 2014.

Dividendes proposés pour approbation à l'assemblée générale (non reconnus comme un passif au 31 décembre) :

Il est proposé à l'assemblée générale de ne pas distribuer de dividende au titre de 2015.

3.12 Provisions

	2014	Dotations	Reprises		Variation périmètre	Autres	2015
			Provision utilisée	Provision non utilisée			
Provisions non courantes : retraites	3 189	579	-62	-1 031	1 562	96	4 332
Provisions courantes : risques et litiges	5 241	3 734	-920	-567	85		7 573
Total provisions	8 430	4 313	-982	-1 598	1 647	96	11 905

La part courante des provisions pour risques et charges est classée dans la ligne « autres dettes » du bilan.

Les provisions courantes pour risques et litiges sont principalement constituées de provisions pour destruction de stocks des filiales françaises pour 206K€, pour déconstruction, démantèlement et remise en état de sites industriels pour 999K€, de litiges pour risques commerciaux pour 1 918K€, de litiges sociaux pour 2 056 K€ et de provisions pour restructuration pour 2 095K€.

Les montants apparaissant en « Autres » (96K€) correspondent à la comptabilisation directe et immédiate en capitaux propres de l'intégralité des écarts actuariels (conformément à IAS 19 révisée) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

A l'exception des provisions pour engagements sociaux, les provisions ne sont pas actualisées, l'effet d'actualisation n'ayant pas d'incidence significative.

Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (régime à prestations définies)

Le poste de provision pour retraite (avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre des régimes à prestations définies) évolue de la manière suivante :

	2014	Coût des services rendus 2015	Coût financier	Reprise ou Paiement	Ecarts actuariels et autres	Variation périmètre	2015
Dette actuarielle indemnités de départ en retraite	3 189	471	104	-1 090	96	1 562	4 332

Actifs de couverture

A noter que la société Argos Orapi Hygiène a placé ses actifs de couverture sur un support financier souscrit auprès de la Compagnie Allianz et investi à 60% en fonds euros et 40% en fonds en unité de compte. Depuis fin 2012, la société ne procède à aucun versement complémentaire auprès du fonds. De plus, par avenant établi avec la Compagnie Allianz, effectif au 1^{er} janvier 2015, il a été décidé que la société Argos Orapi Hygiène agit tant pour son compte, que pour le compte de sa société mère Orapi SA, et de ses filiales françaises, en ce qui concerne le règlement des prestations d'indemnités de Fin de Carrière de ses salariés lors de leur départ en retraite.

Au 31.12.2015, le poste de provision pour retraite Argos Orapi Hygiène se solde par une provision pour retraite nette de 430K€ issu de l'engagement IDR estimé à 1 453K€ par rapport à la valeur du fonds de 1 023K€.

Les indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont déterminées par différentes conventions collectives. Les conventions applicables au Groupe sont : Commerce de Gros, Chimie et VRP.

- Description du régime

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié. L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié.

Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (généralement date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

- Hypothèses de calcul

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

<i>Hypothèses retenues pour les calculs</i>	2014	2015
Taux de croissance des salaires (1)	2%	2%
Taux d'actualisation	1,70%	1,90%
Taux de charges sociales (suivant catégories)	de 26% à 57%	de 33% à 54%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Table de mortalité	Insee 2014	Insee 2014

(1) y compris toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres, sur l'ensemble de la carrière et inflation comprise.

Le turnover est déterminé par tranches d'âge et par catégories socio-professionnelles (CSP : VRP, ouvriers / ETAM, cadres). Concernant l'estimation de ses taux de turnover, le Groupe a procédé en 2015, à une harmonisation de sa méthode de calcul en effectuant désormais ses calculs sur la base de statistiques moyennes de départ observées (par tranche d'âge et CSP) au niveau du groupe sur une période rétrospective glissante de 3 ans. L'incidence à l'ouverture de ce changement de modalités d'estimation s'élève à -166K€ et a été enregistré intégralement en capitaux propres, s'agissant d'un écart actuariel.

La méthode de détermination des taux d'actualisation est restée inchangée par rapport aux années précédentes. Le taux retenu à la clôture est le taux Iboxx à 10 ans des obligations d'entreprises de 1^{ère} catégorie. Ce taux respecte les dispositions d'IAS 19.

Les variations du taux d'actualisation auraient les impacts suivants :

Taux d'actualisation	Montant de l'engagement en K€
0,90%	6 144
1,90%	5 355
2,90%	4 697
3,90%	4 143

Incidence de l'évolution des régimes à prestations définies sur les états financiers

La synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

<i>En K€</i>	2014	2015
Valeur actualisée de l'obligation	-4 297	-5 355
Juste valeur des actifs du régime	1 108	1 023
Surplus (ou déficit)	-3 189	-4 332

a) Bilan :

<i>En K€</i>	2015
	Total
Solde de l'exercice précédent dont actif net Argos inscrit à l'actif du bilan	3 189
Ecarts actuariels enregistrés par capitaux propres	+96
Charges ou reprises de l'exercice	-453
Cotisations payées au régime	0
Rendement du fonds	0
Prestations payées nettes des remboursements du fonds	-62
Variation de périmètre	1 562
Solde de clôture de l'exercice	4 332

b) Compte de résultat :

<i>En K€</i>	2014	2015
Coût des services rendus par les bénéficiaires en activité	277	471
Reprise ou paiement	-298	-1 090
Coût financier	111	104
Rendement du fonds	-70	0
Cotisations payées au régime	0	0
Charge nette (+) ou Reprise nette (-)	+20	-515

3.13 Passifs financiers

Ventilation par catégories d'instruments

Exercice 2015 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	35 602	35 602		35 602		
Passifs financiers courants	27 266	27 266		26 916		350
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	50 139	50 139	50 139			
Autres dettes non courantes	4 121	4 121	249	3 872		
Autres dettes courantes (hors provisions)	5 727	5 727	27	5 700		
Total des passifs financiers	122 855	122 855	50 415	72 090	0	350
					350	

Les passifs financiers enregistrés dans les comptes correspondent à la juste valeur de la dette. L'écart entre les taux nominaux et les taux courants n'aurait pas un impact significatif.

A la clôture, le classement des passifs financiers évalués à la juste valeur dans les comptes est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments cotés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables (swaps de taux, <i>puts</i> sur intérêts ne donnant pas le contrôle)	350
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Passifs évalués en juste valeur	350

Exercice 2014 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	28 280	28 280		28 280		
Passifs financiers courants	16 250	16 250		15 769		481
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	38 166	38 166	38 166			
Autres dettes non courantes	217	217	217			
Autres dettes courantes (hors provisions)	3 576	3 576	76	3 500		
Total des passifs financiers	86 489	86 489	38 459	47 549	0	481
						481

Décomposition de la dette financière

	2014	+	-	Périmètre	2015
Emprunts	35 667	19 200	-7 146		47 720
Découvert bancaire	4 512	5 099	-3 243	4 462	10 830
Dette sur crédit-bail	1 216	1	-324		893
Dettes auprès des <i>factors</i>	1 688	1 872	-442		3 118
Autres dettes financières	1 448		-1 141		307
Total	44 530	26 173	-12 296	4 462	62 869

La variation des autres dettes financières s'explique essentiellement par la variation de comptes courants avec des sociétés non consolidées

Les dettes auprès des *factors* résultent de créances cédées via des contrats d'affacturage. Les créances cédées sont des créances hors Groupe auprès de clients français. Le mode de comptabilisation est un *netting* entre le total des créances cédées et les actifs associés (garanties, retenues, ...). La dette auprès des *factors* se décompose comme suit à la clôture (en K€) :

Créances cédées	-10 110
Garanties et retenues	2 856
Comptes courants des <i>factors</i>	4 136
Dettes auprès des <i>factors</i>	-3 118

Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes s'élèvent à 4 721K€ au 31.12.2015 et correspondent essentiellement au crédit-vendeur consenti par les cédants du Groupe PHS (part des échéances supérieures à 1 an).

Décomposition des autres dettes courantes (hors provisions)

	2014 révisé	2015
Dettes sociales	10 604	12 990
Dettes fiscales	2 420	5 012
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	0	0
Autres	3 576	5 727
Total	16 600	23 729

Sont enregistrés en Autres dettes courantes, le crédit-vendeur de 3,5 M€ consenti par les cédants d'Argos ainsi que le crédit-vendeur consenti par les cédants du Groupe PHS (part de l'échéance inférieure à 1 an pour 2,2M€).

3.14 Gestion des risques et instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. En revanche, le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

Risque de crédit

Compte tenu de l'absence de concentration des clients et de la politique de gestion des comptes clients, le risque crédit est considéré comme non significatif.

Risque de marché

Risque de taux

Les financements du groupe sont majoritairement centralisés et gérés par la société mère : Orapi SA.

- Dettes financières

La ventilation des dettes en taux variables et taux fixes est la suivante :

	2014	2015
Dettes financières à taux fixe	14 821	26 648
Dettes financières à taux variable	29 709	36 221
Total	44 530	62 869

Compte tenu des couvertures mises en place, une augmentation de 1% du taux court terme aurait un impact de 266 K€ sur le coût de l'endettement soit 10% du coût de l'endettement financier brut de l'exercice 2015.

Le groupe Orapi utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. Au 31/12/2015 la revalorisation du portefeuille de couverture de taux a impacté la situation nette du Groupe à hauteur de (350) K€. Le montant des dettes à taux variable faisant l'objet d'une couverture s'élève à 18 211 K€ au 31/12/2015. Les échéances de ces contrats sont comprises entre 1 et 7 ans.

- Risque de change

Le Groupe Orapi est exposé à deux types de risque de change :

- ✓ un risque de change patrimonial qui provient des participations détenues par Orapi SA dans les filiales étrangères. Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon long terme
- ✓ un risque de change sur transactions qui provient des opérations commerciales et financières effectuées par chaque société du Groupe dans des monnaies autres que leur monnaie locale.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur Orapi SA et provient principalement des ventes réalisées aux filiales anglaise, américaine et asiatique.

L'exposition du Groupe aux risques de change porte sur la livre sterling, le dollar américain et le dollar de Singapour et de façon non significative le zloty polonais et le dirham des Emirats Arabes Unis.

En 2015, 93% du chiffre d'affaires était exprimé en euros, 3,4% en livre sterling, 0,9% en dollar US et dollar canadien, 2,1% en dollar Singapourien, 0,5% en zloty et 0,2% en dirham des Emirats Arabes Unis.

L'exposition au risque de change par principale devise est présentée en milliers d'euros dans le tableau ci-dessous :

	£	USD	SGD	€	Autres	Total	Elim	Total
Actif								
Circulant	2 985	939	2 042	116 311	692	122 969	-20 477	102 492
Dettes	-3 051	-584	-2 956	-154 727	-938	-162 256	20 073	-142 183
Position nette	-66	355	-914	-38 416	-246	-39 287	-404	-39 691

Le groupe Orapi n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

Une hausse de 1 cent de la livre, du dollar US et du dollar singapourien entraîne une variation de change dans les capitaux propres consolidés respectivement de 33 K€, 9 K€ et 52 K€. L'impact sur le résultat net n'est pas significatif.

La ventilation des actifs et passifs financiers par devise en contre-valeur euros est la suivante :

	2014	2015
Clients libellés en euro	41 064	50 975
Clients libellés en devises	3 647	3 691
Provision pour dépréciation	-2 662	-3 267
Total Clients	42 050	51 399

	2014	2015
Dettes financières libellées en euro	42 536	61 091
Dettes financières libellées en devises	1 994	1 778
Dettes financières	44 530	62 869

	2014	2015
Fournisseurs libellés en euro	35 979	47 518
Fournisseurs libellés en devises	2 187	2 621
Total Fournisseurs	38 166	50 139

Risques sur actions

L'exposition du Groupe aux risques des marchés actions est liée aux actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions et du contrat de liquidité. Conformément à la norme IAS 32, les actions sont comptabilisées lors de l'acquisition en diminution des fonds propres, et les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Lorsque les titres sont acquis ou cédés, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des actions acquises ou cédées. A la clôture, le Groupe détient 23 428 actions propres.

Risque de liquidité

Besoins de financement

Le Groupe dispose de lignes de découverts pour faire face aux variations de trésorerie d'exploitation et hors exploitation.

Excédents de trésorerie

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie est effectué par le Groupe dans le cadre défini par la politique de gestion qui privilégie les critères de liquidité et de sécurité.

L'échéancier de remboursement des dettes financières s'analyse comme suit :

	2014	2015
A moins d'un an	16 251	27 272
A plus d'un an et moins de 5 ans	26 717	27 913
A plus de 5 ans	1 563	7 684
Total	44 531	62 869

A la clôture de l'exercice, le Groupe Orapi n'est pas en défaut sur ses covenants financiers ou en est exempté pour les emprunts et dettes financières suivants :

Capital emprunté (k€)	Solde au 31/12/2015 (k€)
2 375	72
4 000	390
3 761	1 095
2 500	920
16 500	10 334
500	411
5 400	5 400
12 000	12 000

L'emprunt Micado 2 d'un montant de 5 000 K€ est intégralement classé en dettes financières courantes.

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Autres produits et charges opérationnels courants

	2014	2015
Pertes sur créances irrécouvrables	-331	-313
Ecart de change	-172	-220
Crédit Impôt Recherche	332	361
Autres produits et charges opérationnels courants	126	391
Autres produits et charges opérationnels courants	-45	219

4.2 Autres produits et charges opérationnels

	2014	2015
Frais et provisions de restructuration et déménagement	-1 902	-2 926
Frais d'acquisition et d'intégration	-215	-748
Frais et provisions sur litiges	-16	-218
Plus-ou-moins-value de cession	40	-39
Autres produits et charges opérationnels non courants	62	-250
Autres produits et charges opérationnels	-2 031	-4 181

L'essentiel de ces charges ont été encourues lors de l'intégration de PHS et de restructurations opérées dans certaines unités du Groupe.

4.3 Impôts et taxes : impacts de l'application de IFRIC 21

Cette interprétation relative à la comptabilisation des taxes entrant dans le champ d'application d'IAS 37 sur les provisions précise que le fait générateur de la comptabilisation de la dette est la date d'exigibilité fiscale. La C3S antérieurement reconnue au rythme de la constitution du chiffre d'affaires de l'année N est dorénavant reconnue au 1er janvier de l'année N+1. La taxe foncière antérieurement reconnue linéairement sur l'année N est dorénavant reconnue au 1er janvier de l'année N.

Les états financiers du Groupe ont été impactés en ce qui concerne la comptabilisation de la taxe foncière et de la C3S de la manière suivante :

Les capitaux propres, part du groupe, de décembre 2013 ont fait l'objet d'un retraitement à la hausse de +273K€ et ceux de décembre 2014 +253K€,

En décembre 2014, le résultat opérationnel courant et le résultat net consolidé ont été minorés pour un montant respectivement de -30K€ et de -20K€,

En décembre 2015, le résultat opérationnel courant et le résultat net consolidé ont été minorés pour un montant respectivement de -320K€ et de -261K€.

4.4 Impôt sur les sociétés

Ventilation de la charge d'impôt :

	2014 retraité (1)	2015
Impôt exigibles	1 334	1 304
Impôts différés	-516	26
Total	818	1 330
Taux effectif	30%	NA

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique qui serait constaté avec application du taux d'IS en vigueur s'analyse comme suit :

	2015
Impôt théorique ((-) = produit)	-1 429
Impôts différés non reconnus sur pertes fiscales	+2 651
CVAE (net)	+710
Différences permanentes (net) (inclus effet IS du CICE)	-339
Effet des taux d'imposition à l'étranger	-183
Profit non taxé sur perte passée non activée	-142
Crédits d'impôts	-192
Autres	+255
Impôt réel	1 330

Les bases d'impôt différé s'analysent comme suit :

Actif (+), Passif (-)	2014 révisé	2015
Impôt différé sur crédit-bail	-442	-482
impôts différés sur avantages sociaux	1 141	1 052
Impôts différés liés à la fiscalité locale française (net)	520	503
Impôts différés liés à des retraitements de consolidation	-177	-449
Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables	-1 314	-1 244
Impôt différé liés à la fiscalité locale étrangère (net)	37	4
Total impôt différé net	-235	-616

Les sociétés françaises Orapi SA, Orapi Europe, Orapi International, Chimiotechnic Vénissieux, DACD, Proven-Orapi Group, Phem, Argos Hygiène, Exist, Atoll et Sodex-Hexotol sont intégrées fiscalement. La convention d'intégration est basée sur un principe de neutralité.

Au 31/12/2015, les sociétés françaises présentent des déficits reportables non activés à hauteur de 22 364K€, dont 16 665K€ correspondent à des déficits antérieurs à l'entrée des sociétés concernées dans le périmètre d'intégration fiscale, et 5 699K€ ont été générés dans le périmètre de l'intégration fiscale.

Le Groupe considère la CVAE comme un impôt sur résultat.

4.5 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au titre de l'exercice s'élèvent à 1 303 K€ (2014 : 1 206 K€).

Orapi n'a pas reconnu de frais de recherche et développement à l'actif de son bilan. Les critères de faisabilité technique, d'intention d'achèvement du développement et de vente, de disponibilité des ressources nécessaires au développement et de capacité à évaluer de façon fiable les dépenses relatives au développement peuvent être considérés comme remplis.

En revanche, des incertitudes majeures portent sur les débouchés commerciaux des développements effectués : la capacité à vendre le produit fini issu des développements n'est pas systématiquement avérée, rendant incertaine la génération d'avantages économiques futurs.

4.6 Transaction avec les parties liées

Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction, comprenant 6 personnes, au titre de l'exercice 2015 sont :

	Eléments de rémunération fixe	Eléments de rémunération variable	Indemnités Et/ou avantages	Eléments de rémunération exceptionnels	Total
Rémunérations des organes de direction du groupe	1 187 989	152 852	28 250	0	1 369 091

Il n'existe pas de retraites « chapeau » pour les dirigeants ni de convention entre la société et ses mandataires sociaux relatives à des indemnités de départ.

Transactions avec MG3F

MG3F (SIREN 353 946 577 00015), société holding qui détient plus de la moitié des droits de vote de la société Orapi SA, a facturé au cours de l'exercice 2015 à :

- Orapi SA :
 - 1 591 K€ au titre de prestations de service
 - 5 K€ au titre des frais d'assurance en responsabilité des dirigeants
- Argos Hygiène :
 - 238 K€ au titre de prestations de service
- Orapi Hygiène Services :
 - 520 K€ au titre de prestations de service
- Orapi Europe :
 - 191 K€ au titre de prestations de service
- Proven Orapi :
 - 121 K€ au titre de prestations de service
- Top Hygiène :
 - 112 K€ au titre de prestations de service.

Transaction avec les dirigeants

Néant.

Natures des relations entre Orapi SA et ses filiales

Les principales relations entre Orapi SA et ses filiales peuvent être de nature suivante :

- Achats ou ventes de produits finis
- Prestations de services données ou reçues
- Contrats de location
- Transferts dans le cadre d'accords de financement ou de gestion de trésorerie
- Fourniture de garanties ou de sûretés.

Les transactions correspondantes sont réalisées aux conditions habituelles au sein d'un groupe.

5 Information sectorielle

Orapi a retenu le secteur géographique, fonction de l'implantation des actifs comme critère unique d'information sectorielle. Selon ce critère, l'activité peut être répartie en 4 segments principaux : Europe du Nord, Europe du Sud, Amérique du Nord, Asie + Reste du monde.

Cette répartition est présentée selon des principes comptables identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle synthétique définie pour gérer et mesurer en interne les performances de l'entreprise.

5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2015

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffres d'affaires net du secteur	19 580	245 462	2 426	9 698		277 166
Ventes inter-activités	77	3 124	36	454	-3 691	
Total chiffre d'affaires net	19 657	248 586	2 463	10 152	--3 691	277 166
Amortissement des immobilisations	-64	-6 487	-15	-638		-7 204
Résultat opérationnel courant	718	885	-5	1 058	-64	2 592
Résultat Opérationnel	504	-3 035	1	1 009	-64	-1 585
Coût de l'endettement financier net						-2 632
Autres produits et charges financiers						-71
Impôt						-1 330
Résultat net de l'ensemble consolidé						-5 618
Résultat net (part des minoritaires)						-42
Résultat net (part du Groupe)						- 5 575

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
<i>Goodwills</i>	6 754	49 557	105	1 142		57 558
Immobilisations corporelles nettes	197	17 144	18	3 155		20 514
Autres immobilisations	1 169	8 912	101			10 182
Actifs sectoriels autres	5 203	94 884	939	2 997	-1 531	102 493
Actifs financiers	2 146	10 896	48	1267		14 358
Participations dans les entreprises associées		232				232
Actifs d'impôt		1 635			172	1 808
Total Actif	15 471	183 259	1 212	8 561	-1 359	207 144
Passifs sectoriels	3 565	58 047	335	1 953	923	89 977
Dettes financières		61 089	188	1 592		62 869
Dettes inter – sociétés	2 846	-2 990	116	28		0
Passifs d'impôt	1 122	2 320	30	19		3 492
Capitaux propres	7 937	37 793	542	4 970	435	50 806
Total Passif	15 471	183 259	1 212	8 561	-1 359	207 144
Investissements	101	6 200	10	319		6 630

5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2014 retraité

Les comptes consolidés 2014 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 4.3 - Impôts et taxes : impacts de l'application de IFRIC 21.

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffres d'affaires net du secteur	19 350	189 739	2 328	8 799		220 216
Ventes inter-activités	128	3 416	15	50	-3 610	
Total chiffre d'affaires net	19 479	193 155	2 343	8 849	-3 610	220 216
Amortissement des immobilisations	-50	-4 393	-16	-690		-5 150
Résultat opérationnel courant	489	5 491	29	831	-87	6 753
Résultat Opérationnel	490	3 456	81	831	-87	4 771
Coût de l'endettement financier net						-2 013
Autres produits et charges financiers						9
Impôt						-818
Résultat net de l'ensemble consolidé						1 969
Résultat net (part des minoritaires)						5
Résultat net (part du Groupe)						1 944

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
<i>Goodwills</i>	6 646	39 205	106	1 132		47 089
Immobilisations corporelles nettes	155	15 067	22	3 022		18 264
Autres immobilisations	1 101	3 605	90			4 797
Actifs sectoriels autres	5 224	71 805	1 052	3 266	-1 289	80 058
Actifs financiers	2 038	5 343	62	823		8 266
Participations dans les entreprises associées		228				228
Actifs d'impôt		1 509			162	1 672
Total Actif	15 163	136 763	1 332	8 242	-1 127	160 373
Passifs sectoriels	3 410	58 810	373	1 777	-757	63 614
Dettes financières		42 535	262	1 732		44 530
Dette inter - sociétés	3 335	-3 900	116	438	12	0
Passifs d'impôt	985	1 898	27	2		2 908
Capitaux propres	7 433	37 421	553	4 295	-382	49 319
Total Passif	15 163	136 763	1 332	8 242	-1 127	160 373
Investissements	62	5 535	12	356		5 965

6 Informations

6.1 Nantissements, cautions et garanties

Dette	Type de garantie	Date de départ	Date d'échéance	Montant nanti au 31/12/2015	Total du poste de bilan au 31/12/2015	% nanti ou hypothéqué
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	avr-09	juil-15	72		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	mars-10	sept-16	390		
Emprunt CIC	Nantissement actions société non cotée	oct-10 & nov-11	sept-17	1 095		
Emprunt CA	Nantissement fonds de commerce	mai-11	mai-18	446		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	mai-11	mai-18	474		
Emprunt CACE	Nantissement actions société non cotée	mai-12	avr-19	10 334		
Emprunt BRA	Nantissement actions société non cotée	juil-14	juil-21	411		
Emprunt LB	Nantissement fonds de commerce	juil-14	mars-19	163		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	sept-14	août-21	414		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	janv-14	janv-19	330		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	déc-14	mai-22	843		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	déc-15	nov-20	1 072		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	janv-15	janv-23	5 400		
	Total Immobilisations Incorporelles			21 443	67 740	32%
Emprunt BRA	Nantissement immobilisation corporelle	févr-05	févr-10	20		
Emprunt Argos	Nantissement matériels et équipements	janv-12	déc-16	25		
	Total Immobilisation corporelles			45	20 514	0,2%
Crédit du Nord	Cautions bancaires	sept-14	oct-17	30		
Banque Populaire	Cautions bancaires	févr-15	févr-25	72		
Banque Populaire	Cautions bancaires	févr-15	mars-16	28		
Banque Populaire	Cautions bancaires	févr-15	févr-25	180		
Fiscale	Cautions administratives et fiscales droits de douane	févr-15	ND	60		
Cautions OAM	Garantie de bonne exécution	mai-15	mai-16	15		
Cautions OAS	Garantie de bonne exécution	mar-15	mar-16	31		
	Total Trésorerie			416	12 643	3%
Eurofactor	Affacturation			3 343		
Factorem	Affacturation			-181		
GE Facto	Affacturation			-44		
Ligne de crédit Canada	Nantissement sur stocks et clients	juil-14	juil-16	331		
	Total Nant. sur stock et clients			3 448	88 794	4%

6.2 Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble de Singapour, Orapi a vu son droit d'utilisation du terrain renouvelé jusqu'au 1^{er} mai 2042. Ce renouvellement du droit d'utilisation a été négocié en contrepartie de la réalisation d'investissements d'un montant de 2,7 MSGD d'une part, et de l'atteinte d'un Coefficient d'Occupation des Sols de 0,78 d'autre part. Ces deux contreparties sont réalisées au 31 décembre 2015.

Les principaux engagements au titre des contrats de location simple restant dus à la clôture s'élèvent à :

Echéance	Montant restant dû (K€)
1 an	7 596
Entre 1 et 5 ans	14 245
Au-delà de 5 ans	6 123
Total	27 965

Le Groupe bénéficie de garanties d'actif et de passif au titre de ses acquisitions récentes (Argos Hygiène, Sodex-Hexotol et le groupe PHS).

6.3 Options de souscription d'actions (*stock-options*)

Aucune charge n'a été comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés.

L'évolution des stocks options est la suivante :

Options de souscription d'actions	En nombre	Valeur unitaire	Valeur totale	Date limite d'exercice
Capital : nombre d'actions à la clôture	4 608 344			
Nombre d'options à l'ouverture	60 000	13,2	792 000	2016
Nombre d'options attribuées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options exercées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options déchues durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options expirées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options en circulation à la clôture	60 000	13,2	792 000	2016
Nombre d'options exerçables	60 000	13,2	792 000	2016

Concernant le plan d'option attribué en 2010 (60 000 actions), le prix d'exercice des options est égal à la moyenne des 20 derniers cours de l'action à la date d'attribution. La période d'acquisition est de 4 ans.

Le Groupe n'a aucune pratique passée de dénouement en trésorerie.

Les paramètres utilisés pour l'évaluation du plan de *stock-options* attribuées en 2010 sont :

- Taux de dividendes attendu : 1,89%
- Volatilité attendue : 32,43%
- Taux d'intérêt sans risque : 3,06%
- Durée de vie attendue de l'option : 5 ans
- Prix d'exercice moyen pondéré : 13,20 €

6.4 Plan d'attribution d'actions gratuites

Aucune charge n'a été comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mise en place au bénéfice de certains salariés du groupe lors du Conseil d'Administration du 20 février 2009, au cours de 14,03 €. Plus aucune des 29 385 actions ainsi émises n'est incessible depuis le 20 février 2015.

6.5 Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2015 se répartissent comme suit :

	Employés	Cadres	Total 31/12/2015
Europe	1 099	357	1 456
Amérique	16	1	17
Asie + Reste du monde	44	6	50
Total	1 159	364	1 523

6.6 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.